

BESOIN D'UN PERMIS ?

Vous projetez des travaux à votre propriété ? Sachez que ceux-ci nécessitent une autorisation municipale et qu'ils doivent respecter des normes spécifiques. Il vaut mieux s'informer ! Soyez vigilant et prévoyez à l'avance les travaux que vous désirez réaliser. Rappelons qu'en période de fort achalandage, les délais d'émission peuvent être plus longs et atteindre quelques semaines. Un dossier bien préparé permet une analyse plus rapide.

Pour rencontrer l'inspecteur par intérim, M. Patrick Blouin, présent au bureau municipal tous les mercredis, demandez un rendez-vous au (819) 560-8414, ou par courriel au : inspecteur.bury@hsfqc.ca



NEED A PERMIT?

Are you planning to do some work on your property? Be aware that these require a municipal authorization and they must comply with specific standards. It is better to inquire! Be vigilant and plan ahead for the work that you want to do. It should be noted that in periods of high season, the delays for the emission can be longer and could reach a few weeks. A well-prepared file allows for faster analysis.

To meet with the interim inspector, M. Patrick Blouin, present at the Municipal office every Wednesday, you may request an appointment by

calling (819) 560-8414 or by sending an email to: inspecteur.bury@hsfqc.ca

GROS REBUTS



La collecte aura lieu les 9 et 10 octobre prochain à compter de 7 :00. Déposer les résidus encombrants en bordure de la rue la fin de semaine avant la collecte. On

vous invite à consulter notre site Internet pour consulter le règlement concernant les matières résiduelles 424-2016. Il est aussi possible de visiter les sites internet de Valoris ainsi que celui de l'Écocentre afin d'obtenir la liste des matières acceptées.

BIG GARBAGE

The pick up will be on October 9 and 10 starting at 7:am. Place the big garbage on the side of the road on the weekend prior to collection. You are invited to visit our website to consult the Residual Materials Bylaw 424-2016. It is also possible to visit the websites of Valoris and the Ecocentre to obtain the list of accepted objects.

AVIS D'ENTRETIEN ANNUEL

Réseau Eau Potable

Mardi 25 septembre, sous toute réserve, nous procéderons avec la **purge du réseau d'aqueduc.** Cette date peut changer en cas de pluie et de conditions météorologiques défavorables. Dans ce cas elle sera remis au jour suivant.

Il est préférable de ne pas boire l'eau pendant ces interventions. Veuillez vous faire une réserve d'eau avant le 25 septembre.

Mercredi le 3 octobre, nous effectuerons l'inspection des bornes-fontaines.

Nous vous invitons donc, suite à chacune des interventions, à faire couler l'eau de tous vos robinets au moins **5 minutes** afin de purger votre propre tuyauterie. Pour plus de précautions, nous vous recommandons de fermer votre réservoir d'eau chaude avant ces travaux et de le rouvrir plus tard après votre purge de **5 minutes**.

Nous vous demandons de restreindre votre consommation d'eau pendant les interventions.

Nous vous remercions de votre collaboration.

NOTICE FOR ANNUAL MAINTENANCE Drinking Water System

Tuesday September 25th, weather conditions permitting, the **rinsing of the water lines** will be carried out. This date could change in case of rain or adverse weather conditions. In this case it will be moved to the following day.

It is preferable not to drink the water during the cleaning process. We suggest you collect a water supply prior to September 25th.

Wednesday, October 3rd, we will proceed with the inspection of the fire hydrants.

Following each of the maintenance interventions, we recommend you let the water run through your taps for at least **5 minutes** in order to clean your water line. We also, recommend that you

close your hot water tank before rinsing your own water line and re-open it after your **5 minute** purge.

We ask you to restrict your water consumption during these interventions.

We thank you for your continued cooperation



PROVINCE DE QUÉBEC MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS MUNICIPALITÉ DE BURY

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Karen Blouin, secrétaire-trésorière, de la susdite municipalité, qu'il y aura lors de la séance régulière du Conseil municipal le mardi 2 octobre 2018, à 19 h 30 au Centre Communautaire Manège Militaire, 563, rue Main deux demandes de dérogation mineure.

330 route 214 à l'effet que l'emplacement de la remise d'atelier ne respecte pas la marge de recul latérale de la ligne de lot stipulée dans le règlement de zonage de la municipalité (marge de 1 mètre de la ligne de lot). Le bâtiment empiète la marge de .25 mètres.

75, chemin Bibeau à l'effet qu'il y a un empiètement de 0.3 mètres de l'égouttement et surplomb de la corniche d'un chalet habitable dont une servitude est inscrite au registre foncier.

←—————→

DONNÉ à Bury ce 14^{ième} jour du mois de septembre 2018.

MINOR EXEMPTION REQUEST

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned Secretary-Treasurer, Karen Blouin, of said Municipality, that at the ordinary meeting of Tuesday, October 2nd, 2018, at 7:30 p.m. at the Armoury Community Center situated at 563 Main Street in Bury, regarding the following minor exemption request;

330 route 214 to the effect that the location of the workshop does not respect the lateral setback stipulated in the municipality's zoning bylaw (setback of 1 meter from the lot property line). The building encroaches into that setback by 0.25 meters.

75 Bibeau Road to the effect that there is an encroachment of 0.30 meters of the drainage and overhang of the eaves for which a servitude has been recorded in the Land Registry.

GIVEN in Bury this September 14th, 2018

Karen Blouin
Directrice générale et secrétaire-trésorière

SÉANCE DU CONSEIL DU MOIS D'OCTOBRE



En raison des élections provinciales le 1^{er} octobre prochain la séance du Conseil municipal sera déplacé au mardi 2 octobre tel qu'indiqué au calendrier des séances 2018 adopté le 5 février en référence à la résolution numéro 2018-02-016. L'heure et l'endroit demeurent les mêmes : 19h30 au centre communautaire Manège Militaire situé au 563, rue Main

OCTOBER COUNCIL MEETING

Due to the provincial elections to be held on October 1st the municipal Council meeting will be moved to Tuesday October 2nd as indicated in the 2018 calendar of council meetings adopted on February 5th in reference to resolution number 2018-02-016. The time and place remain the unchanged: 7:30 pm at the Armoury community center, 563 Main Street.



RAPPEL

Depuis 2009, une politique de reconnaissance a été instituée par les polyvalentes « Louis Saint-Laurent et Alexander Galt » pour récompenser les étudiants qui ont persévéré pour obtenir leur diplôme d'études secondaires.

Pour être sûr de recevoir votre bourse d'études, il est très important de nous faire parvenir votre preuve de réussite pour l'année scolaire 2016/2017 au bureau municipal avant le 26 septembre prochain.

REMINDER

Since 2009, a policy of recognition was established by the High Schools "Louis St-Laurent and Alexander Galt" to reward students who persevere to get their high school diploma.

To be sure to receive your bursary, it is very important to send your proof of achievement before September 26th, at the municipal office.